Résidences d'artistes

APPEL À CANDIDATURE

Résidence de création (autour des médias de la peinture et du dessin)
Session Janvier-Mars 2024
Date limite de candidature : 10 juillet 2023

Les APM-Résidences d'artistes (association Les Ateliers du Plessix-Madeuc) propose une résidence de trois mois du **9 janvier au 29 mars 2024.**
Les programmes de résidence ont lieu à **Saint-Jacut-de-la-Mer**, presqu'île aux onze plages, située sur la côté nord de la Bretagne (30 minutes de Saint-Malo).
Les artistes disposent d'un **atelier individuel** situé sur le site de la résidence SNCF Les Dunes et d'**un appartement** à 800m, installé dans le Centre Culturel. Des rendez-vous sont organisés au cours de la période de résidence : conférences, portes-ouvertes, exposition, rencontres autour de la démarche créative et de la pratique artistique, etc.

Conditions de résidence :

- Un atelier individuel équipé de 40m2
- Un logement à partager avec la.le deuxième artiste en résidence avec chambre et salle de bain individuelles
- Une bourse en matériels (sous forme de produits beaux-arts uniquement) pour la recherche et la production d'œuvres
- Une allocation de résidence de 1000€ pour la période de résidence
- Une exposition des œuvres produites.
 Dépôt de l'une d'entre elles à l'association (5 ans). L'œuvre prêtée pourra être exposée par l'association lors d'expositions sur le territoire afin de rendre visible et accessible les pratiques artistiques.
- Participation aux Portes-ouvertes et aux rencontres artistiques autour d'ateliers pratiques (interventions rémunérées).

Conditions et modalités de candidature

- Être diplômé.e d'une école des Beaux-Arts ou d'un diplôme équivalent
- Avoir 40 ans maximum

Dossier de candidature

Le formulaire avec les renseignements pratiques à compléter ici
Un fichier (intitulé APM124_NomPrénom et ne devant pas dépasser 10 Mo) composé :
– portfolio des travaux récemment réalisés
– CV
– lettre de motivation décrivant les motivations de votre candidature et le projet que vous souhaitez mettre en œuvre durant votre résidence aux APM

Le dossier doit être transmis avant le **10 juillet 2023** via le formulaire
La réponse sera transmise aux candidat.e.s par mail avant le 30 septembre 2023
Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Pour toute demande d'informations : contact@ateliersduplessixmadeuc.com